

Ce qui se joue

Projet d'établissement

2025-2030



**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

Édito

Élaboré à l'issue d'une large concertation et d'ateliers menés tout au long de l'année 2024–2025, le projet d'établissement a été voté par le Conseil pédagogique et le Comité social d'administration, puis entériné par le Conseil d'administration lors de sa séance du 2 octobre 2025.

Crédits photos © Ferrante Ferranti

Le projet d'établissement du Conservatoire de Paris pour la période 2025–2030 s'inscrit dans la continuité de celui porté entre 2020 et 2025. Il prolonge la vision que j'ai souhaité impulser depuis mon arrivée en 2020, tout en s'appuyant sur une concertation approfondie menée avec l'ensemble de notre communauté : étudiant·es, enseignant·es et agent·es.

Ce projet constitue un cadre de travail vivant, appelé à être partagé, questionné, adapté. Il appartiendra à chacun·e de s'en saisir, de contribuer à sa mise en œuvre et, le cas échéant, de le faire évoluer.

Ce nouveau projet d'établissement s'ouvre sur la définition, pour la première fois, de la raison d'être du Conservatoire. Cet exercice fondateur permet de réaffirmer ce qui nous unit, ce qui nous engage, ce qui nous oblige aussi, dans un contexte où la place de la culture, dans la société, est parfois fragilisée.

Ce qui se joue au Conservatoire de Paris engage bien plus que l'avenir de notre seule institution. Il s'agit de contribuer, avec responsabilité, ambition et détermination, à construire un futur désirable pour que l'art touche, inspire et rassemble le plus grand nombre.

Émilie Delorme, directrice (juillet 2025)

Ce qui se joue

Au cœur de la Révolution française, le Conservatoire de Paris voit le jour dans une démocratie naissante. Il revient aux artistes de jouer lors de fêtes publiques, inventer des hymnes et faire société, par la musique.

Aujourd’hui établissement national d’enseignement supérieur, et toujours nourri par l’effervescence d’une capitale culturelle mondiale, le Conservatoire demeure une institution au travail. De génération en génération, il forme à l’ensemble des métiers des arts musicaux et chorégraphiques.

Riche d’une pluralité de sensibilités et de gestes, il fait de la danse et de la musique de vastes espaces de recherche et de création. Par le temps long et minutieux de la transmission de savoirs et de pratiques, par l’exploration continue du répertoire comme de formes nouvelles, il conjugue maîtrise et questionnement, pour agir depuis la scène, sous toutes ses facettes.

Porté par une immense diversité d’artistes pédagogues, le Conservatoire est un lieu ouvert, résolument fécond, foyer vivant d’un réseau de relations artistiques et culturelles. C’est un cadre généreux et attentif, propice à l’étude et à l’expérience, à l’acquisition d’une qualité d’écoute et de présence, comme à l’épanouissement de personnalités, d’œuvres et de manières de les transmettre.

C’est un espace qui engage, envers soi comme envers l’autre, et met les virtuosités au service de la société tout entière.

Le Conservatoire de Paris forme des artistes pour donner corps à ce qui, dans le temps présent, peut se jouer.



1. Adapter et enrichir l'offre de formation pour demain

Le CNSMDP adapte son offre pédagogique pour répondre à la fois aux évolutions des pratiques artistiques du secteur du spectacle vivant, et aux exigences des cadres réglementaires. Il doit notammentachever l'évolution de son organisation pédagogique vers le cadre commun aux établissements d'enseignement supérieur.

L'objectif principal de cet axe stratégique est d'accompagner les évolutions des métiers en harmonie avec l'aspiration et les ambitions des étudiant·es. Dans le cadre de la période d'accréditation 2025-2030, cette dynamique s'articulera avec un renforcement de l'accompagnement de l'insertion professionnelle.

5 axes stratégiques

2. Renforcer la recherche et l'innovation

Avec sa nouvelle direction de la recherche et de l'innovation, le Conservatoire souhaite structurer et dynamiser sa politique de recherche et d'édition. Cette démarche vise à produire une recherche d'excellence dans l'ensemble des champs disciplinaires enseignés au Conservatoire, en appui d'un enseignement des pratiques de très haut niveau. Le Conservatoire diversifiera sa recherche pour répondre aux enjeux sociétaux, valorisera ses productions par la recherche et explorera de nouveaux champs d'innovation.

3. Accélérer l'internationalisation du Conservatoire

L'internationalisation du CNSMDP doit imprégner toutes ses activités. Au-delà des mobilités, il s'agit de structurer l'action à l'échelle européenne, à travers notre implication dans l'alliance IN.TUNE notamment, et de renforcer les collaborations avec d'autres continents pour enrichir nos modèles de création et de diffusion et nous enrichir au contact des standards d'autres universités. Pour les étudiant·es, cette internationalisation est une opportunité d'acquérir des compétences interculturelles nécessaires à une carrière internationale, tout en contribuant à une société plus résiliente.

4. Répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux

Le Conservatoire s'engage à intégrer les défis sociétaux et environnementaux dans ses pratiques. Cela inclut la réduction de son impact environnemental dans un contexte d'urgence, la promotion d'une culture de diversité, d'égalité des chances et d'inclusion. La lutte contre toute forme de violence et l'accueil de personnes porteuses de handicap resteront deux ambitions fortes et partagées, sources de cohésion au sein du conservatoire.

5. Soutenir une stratégie numérique ambitieuse

Le CNSMDP poursuit une stratégie numérique ambitieuse conciliant protection de ses données, innovation technologique et accompagnement de chacun à l'usage des outils mis en place. L'accès simplifié aux informations sera une priorité. Par ailleurs, l'appui à l'usage des outils pédagogiques numériques sera amplifié auprès des enseignant·es. En outre, le développement de nouveaux outils par le Conservatoire augmenté servira la pédagogie et la recherche de l'établissement.



1. *Adapter et enrichir l'offre de formation pour demain*

Adapter les cursus à l'évolution des pratiques artistiques et pédagogiques, dans le respect du cadre posé par les tutelles publiques.

Mieux accompagner l'insertion professionnelle des étudiant·es, en renforçant les dispositifs de professionnalisation et en animant les réseaux d'alumni.

Permettre aux différents acteurs de participer à la dynamique pédagogique du Conservatoire.

Garantir la qualité et l'efficience des formations en mettant en place l'évaluation des enseignements et en recherchant la meilleure implication des étudiant·es.

2. Renforcer la recherche et l'innovation

Affirmer une culture de la recherche et de l'innovation.

Développer des dispositifs critiques pour diversifier les critères d'excellence tout en relevant les défis des enjeux sociaux.

Renforcer les liens entre création, enseignement, production, recherche et innovation.

Mettre en place un pré-doctorat pour accompagner l'émergence de projets de thèses financées.

Valoriser la recherche avec des outils de médiation, comme une revue interdisciplinaire et numérique, dédiée aux pratiques artistiques.

Construire un studio immersif et en intégrer l'usage dans la pédagogie, la programmation et la recherche.

3. Accélérer l'internationalisation du Conservatoire

Faciliter la mobilité internationale des étudiant·es, agent·es et enseignant·es.

Renforcer l'enseignement des langues.

Exploiter les opportunités offertes par l'Université européenne INTUNE notamment pour expérimenter de nouveaux formats pédagogiques.

Accroître l'internationalisation des contenus pédagogiques, en diversifiant les pratiques et répertoires artistiques enseignés.

Renforcer les partenariats internationaux.

Faciliter l'accueil et l'intégration des étudiant·es, enseignant·es et agent·es étranger·ères.

4. Répondre aux enjeux sociaux et environnementaux

Prendre en compte les répercussions des décisions sur la qualité de vie au travail.

Continuer à lutter contre toute forme de violence, en renforçant le dispositif actuel.

Réduire l'impact environnemental du Conservatoire en travaillant prioritairement les déplacements, la consommation énergétique et l'offre de restauration collective.

Continuer à promouvoir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion, avec des actions concrètes en faveur de l'égalité professionnelle.



5. Déployer une stratégie numérique cohérente

Établir une gouvernance numérique en conservant une politique de gestion des risques permettant de concilier sécurité et innovation, et en encourageant la responsabilité éthique dans l'utilisation des technologies.

Développer une accessibilité numérique en offrant des infrastructures performantes, ainsi que des ressources accessibles à tous·tes les usager·ères, pour réduire la fracture numérique et favoriser l'inclusion.

Accompagner le recours aux outils numériques dans l'enseignement, pour celles et ceux qui souhaitent s'en emparer, via des modules de formation adaptés aux besoins d'apprentissage de chacun·e.

Utiliser le développement de nouveaux outils par le Conservatoire augmenté (campus en ligne et plateforme de ressources) pour la pédagogie et la recherche de l'établissement.

Mettre en place des solutions innovantes et optimisées pour la communication, la gestion des processus et la collaboration, en intégrant des nouvelles technologies pour en améliorer l'efficacité.

Déployer un volet dédié à l'intelligence artificielle, pour accompagner les équipes dans l'exploration de ses usages pédagogiques et organisationnels, en intégrant veille, sensibilisation et réflexion éthique sur ses impacts dans les champs artistiques et éducatifs.

Innover, coopérer, rayonner

Dans le cadre de son projet d'établissement, le Conservatoire s'engage activement dans les dynamiques d'excellence artistique, scientifique et pédagogique. Trois projets incarnent cette ambition, chacun selon une logique propre. À l'échelle nationale, le partenariat avec l'Université PSL apporte une dynamique interdisciplinaire féconde, au croisement de la recherche, de la création et de la transmission. À l'échelle européenne, l'alliance IN.TUNE, financée par l'Union européenne, rassemble huit établissements pour construire un campus artistique transnational, inclusif et innovant. Enfin, à l'échelle sectorielle, Le Conservatoire augmenté, filiale du CNSMDP, accompagne la transition numérique et la formation continue des professionnel·les du spectacle vivant. Ensemble, ces initiatives permettent au Conservatoire d'anticiper les évolutions du secteur et d'affirmer son rôle moteur, en conjuguant excellence, innovation et ouverture.

L'Université PSL (Paris Sciences et Lettres)

Le CNSMDP est membre partenaire de l'Université PSL depuis 2014 au même titre que l'ENSBA et la Femis. Le CNSAD, l'ENSAD et l'Ecole d'architecture Paris Malaquais sont membres composantes de PSL.

L'Université PSL a été la première université française à avoir été reconnue Grand Etablissement en 2022. C'est une université collégiale au sein de laquelle les établissements-composantes gardent un fort degré d'autonomie. Le statut d'Établissement Public Expérimental de PSL se terminera en 2028 ce qui implique que sa structure soit finalisée à cette date. Le conseil d'administration devra se prononcer sur l'entrée dans PSL en tant que composante avant la fin de 2026. Les années 2025 et 2026 devront permettre au CNSMDP d'évaluer les avantages et les inconvénients de ce statut.

INTUNE

Sélectionnée dans le cadre du programme « Universités européennes » de la Commission européenne, qui lui accorde un financement de 8,64 millions d'euros sur quatre ans (2024-2028), IN.TUNE réunit huit établissements d'enseignement supérieur. Ce financement est abondé par le gouvernement français via l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Les partenaires développent une stratégie commune pour l'excellence de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ils s'appuient sur de nombreuses collaborations existantes, développées et déclinées en huit axes de travail : gouvernance, mobilité, innovation pédagogique, recherche, développement de compétences, impact social, assurance qualité, communication. Les perspectives de financement plus durables des Universités européennes sont à l'étude par la Commission européenne.

Le Conservatoire augmenté

La SASU (société à action simplifiée unique) filiale du Conservatoire, appelée Conservatoire augmenté, poursuivra sa feuille de route sur la période 2025-2030 à savoir :

- Le lancement du campus en ligne en 2026, outil de la formation continue en ligne du Conservatoire, puis l'enrichissement progressive de son offre
- Le lancement de la plateforme de ressources en 2026 basée notamment sur des partenariats avec les acteurs majeurs du spectacle vivant
- L'exploitation du studio immersif à partir de 2028 hors des périodes d'utilisation pédagogique par le Conservatoire.

La filiale a pour objectif d'être à l'équilibre financièrement en 2030.





**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*